ASSEMBLÉE NATIONALE

Juin 2019

LA LETTRE DE VOTRE DÉPUTÉ

Madame, Monsieur,

Comme nous en avons pris l'habitude, j'organiserai prochainement un nouveau cycle de réunions publiques dans l'ensemble de la circonscription. Tous les six mois, c'est l'occasion de vous faire un compte-rendu de l'exécution du mandat qui m'a été confié il y a maintenant deux années.

Au mois de janvier dernier un grand nombre d'entre vous avait répondu à mon invitation. J'espère vous retrouver tout aussi nombreuses et nombreux pour ces rendez-vous démocratiques, au-delà des des occasions que nous avons de nous rencontrer lors d'événements dans la circonscription et des entrevues à ma permanence.

Vous trouverez les dates de ces réunions à la dernière page de cette lettre d'information, dans laquelle figurent également quelques éléments illustrant mon travail à votre service. Elles seront l'occasion de débattre de l'ensemble des sujets qui auront retenu votre attention ces six derniers mois : projet de loi pour une École de la confiance, projet de loi Notre-Dame de Paris, Collectivité européenne d'Alsace… Ce sera aussi l'occasion d'échanger avec vous des annonces d'après grand débat national et des travaux à venir à l'Assemblée nationale.

Si vous ne pouviez pas vous déplacer, je vous propose de nous contacter pour que nous puissions organiser votre mobilité entre votre domicile et le lieu de la réunion. Dans le cas où vous le souhaitez, je peux également participer à des rencontres que vous organiseriez à votre domicile. L'essentiel est de cultiver entre nous le dialogue. J'y suis attaché par-dessus tout, parce que c'est ainsi que nous cultiverons la démocratie.

A bientôt

Bruno Studer

Bruno Studer
Député de la 3ème circonscription du Bas-Rhin

LaREM
Vos député.e.s En Marche !

Le Parlement vote la loi. Il contrôle l'action du Gouvernement. Il évalue les politiques publiques.
Article 24 de la Constitution

NOUS CONSTRUISONS ENSEMBLE !

Assemblée parlementaire franco-allemande

L'Assemblée franco-allemande, dont je suis membre, s'est réunie pour la première fois le 25 mars dernier. Cette institution parlementaire unique en son genre est désormais à l'œuvre pour renforcer les liens entre nos deux pays.

Parmi les sujets qui nécessitent cette collaboration étroite, la régulation des géants du numérique est une priorité. C'est sur ce sujet que j'ai voulu interroger Nathalie Loiseau et Michael Roth, ministres chargés des affaires européennes des gouvernements français et allemand lors de leur audition commune. Retrouvez la vidéo de mon intervention sur ***brunostuder.fr***

25 mars 2019

1ère réunion de l'Assemblée parlementaire franco-allemande

L'Assemblée commune a été instituée par l'accord parlementaire franco-allemand approuvé le 11 mars 2019 par l'Assemblée nationale.

Composée de **cinquante membres de l'Assemblée nationale** et de **cinquante membres du Bundestag**, l'Assemblée parlementaire franco-allemande se réunira au moins **deux fois par an**.

Ses compétences sont de **veiller à l'application des traités** de l'Élysée et d'Aix-la-Chapelle, de **suivre les activités des Conseils des ministres franco-allemands** et de **formuler des propositions** sur toute question intéressant les relations entre les deux pays.

22 janvier 2019

Signature du traité d'Aix-la-Chapelle

À l'occasion du 56ème anniversaire du traité de l'Élysée, mardi 22 janvier 2019, le président de la République, Emmanuel Macron et la chancelière de la République fédérale d'Allemagne, Angela Merkel, ont signé à Aix-la-Chapelle un **nouveau traité de coopération et d'intégration franco-allemandes.**

22 janvier 1963

Signature du traité de l'Élysée

Le 22 janvier 1963, le général de Gaulle et le chancelier Adenauer signèrent à l'Élysée un **traité de coopération franco-allemand**, dit traité de l'Élysée, destiné à sceller la **réconciliation** entre la République française et la République fédérale d'Allemagne.

Collectivité européenne d'Alsace (CEA)

La Collectivité européenne d'Alsace réunira, à partir de 2021, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Ce projet vise à **répondre au « désir d'Alsace »** qui s'était fortement exprimé à l'occasion de la **concertation avec les élus locaux**.

Il ne s'agit pas d'une simple fusion des départements, mais d'**un projet « cousu main » pour l'Alsace**, selon une logique de différenciation : la nouvelle entité disposera de **compétences renforcées** en matière de **coopération transfrontalière**, de **bilinguisme** et de **mobilités**.

Déjà adopté par le Sénat en première lecture, le projet de loi pour la Collectivité européenne d'Alsace sera étudié par l'Assemblée nationale à la fin du mois de juin.

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET EN CIRCONSCRIPTION

Notre-Dame de Paris

Nous sommes nombreux à avoir été touchés par les images de Notre-Dame de Paris en flammes le 15 avril dernier. Les manifestations de soutien venues du monde entier illustrent **la place éminente de Notre-Dame de Paris dans notre patrimoine historique, spirituel, architectural et littéraire.**

Je tiens ici à saluer une nouvelle fois **l'engagement remarquable des sapeurs-pompiers** et de l'ensemble des personnels mobilisés.

La restauration de Notre-Dame représente un défi inédit qui nécessite une organisation et une capacité de financement adaptées à l'ampleur et à la durée du chantier qui s'ouvre. C'est pour répondre à cette exigence que la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation que je préside a examiné dès le mois d'avril le projet de loi actant le **lancement d'une souscription nationale** voulue par le Président de la République et permettant à chacun de participer au financement des travaux de restauration.

Le texte prévoit également les **modalités de contrôle du bon usage des fonds recueillis,** notamment à travers la mise en place d'un comité dédié au sein duquel je siégerai.

© photo Michel Hasson

Les entreprises de notre circonscription

Je me suis rendu ces dernières semaines dans 7 **entreprises artisanales, industrielles et de services** de la circonscription pour y rencontrer celles et ceux qui les font vivre, et échanger avec eux sur leur activité.

En lien avec la mission locale, l'Escale - Centre socio-culturel de la Robertsau, l'EPIDE (Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi) et les Apprentis d'Auteuil, j'ai souhaité associer à ces visites des **jeunes en recherche d'emploi** ou en insertion, afin de leur permettre de rentrer en contact avec le milieu de l'entreprise et de l'artisanat et leur faire découvrir des métiers parfois méconnus.

Au moment de l'édition de cette lettre, 3 d'entre eux avaient déjà candidaté, 2 ont démarré une activité en intérim et un troisième devait passer un entretien. Un grand **merci** aux dirigeants qui ont donné de leur temps et partagé leur passion et leur savoir-faire.

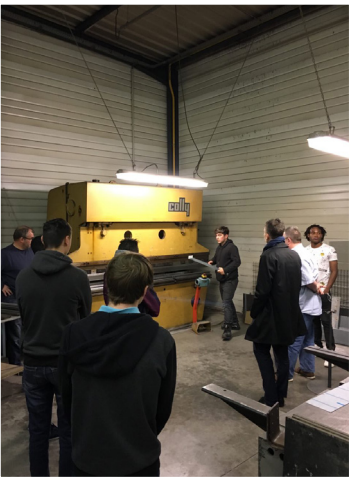

JE VIENS À VOTRE RENCONTRE

Réunions publiques :

Cronenbourg
Jeudi 13 juin à 20h00
Salle paroissiale
6 rue Jacob à Strasbourg

Schiltigheim
Lundi 17 juin à 20h00
Salle Kléber
119 route du Général de Gaulle à Schiltigheim

Bischheim
Jeudi 20 juin à 20h00
Salle Saint-Laurent
2a rue Saint-Laurent à Bischheim

La Robertsau
Lundi 24 juin à 20h00
Salle des Fêtes, tour Schwab
42 rue de l'Ill à Strasbourg

Hoenheim
Jeudi 27 juin à 20h00
Salle des Fêtes
Rue des Vosges à Hoenheim

Souffelweyersheim
Vendredi 28 juin à 20h00
Ecole maternelle « les Coquelicots »
18 allée des Peupliers à Souffelweyersheim

Reichstett
Lundi 1er juillet à 20h00
Salle des Fêtes
Place du Gymnase à Reichstett

Pour celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer ou qui ne seraient pas disponibles à ces dates, il vous est possible de connaitre mon action sur mon site internet **www.brunostuder.fr** et de m'adresser vos questions grâce au formulaire de contact.

CIRCOZOOM SUR...

Chaque année, des classes de toute la France sont sélectionnées pour participer au Parlement des enfants.

L'objectif est de permettre aux élèves de CM2 de découvrir la fonction de législateurs. Ils sont, à cet effet, invités à rédiger une proposition de loi, sous la conduite de leurs enseignants, qui les accompagnent dans cette réflexion.

Cette année, deux classes de notre circonscription ont été sélectionnées pour participer au Parlement des enfants : un CM2 de l'école Paul Langevin à Cronenbourg, et une classe de l'école élémentaire Exen Schweitzer de Schiltigheim.

LE PARLEMENT DES ENFANTS

L'édition 2019 du Parlement des enfants a pour thème « Du bon usage du numérique », un sujet sur lequel j'ai pu moi-même travailler à l'Assemblée, avec le rapport sur l'École dans la société du numérique, remis au mois d'octobre dernier.

J'ai répondu à l'invitation des deux classes de CM2 pour échanger avec les élèves sur les enjeux du numérique, mais aussi répondre à leurs nombreuses questions sur le rôle et le travail du député.

Les deux classes seront amenées à débattre, puis à voter pour une des quatre propositions de loi sélectionnées par un jury national.

Restons en contact

www.brunostuder.fr - contact@brunostuder.fr
14 rue du Brochet 67300 SCHILTIGHEIM
03 88 04 20 73

Pour suivre nos actions :

#CIRCO6703